CONSEIL D'ETABLISSEMENT
N° 7 du 31 mars 2022
Année scolaire : 2021 -2022

PV du Conseil d'établissement du 31.03.2022	
Début de séance	17h30
Levée de séance	19h30
Lieu	Boardroom
Désignation du secrétaire de séance	Madame Gardette, assistante de direction du proviseur
Désignation du secrétaire adjoint	Monsieur Jérôme Cabanné, représentant des enseignants du second degré

Membres Présents	
Monsieur François Cuilhé	Chef d'Etablissement – Président
Monsieur Jérôme Degrave	Proviseur Adjoint
Monsieur Yann Gosselin	Directeur de l'Ecole Primaire
Monsieur Morad Dahmane	Directeur administratif et financier
Madame Evy Yammine	Représentante du COCAC
Madame Viviane Carpin	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 2nd degré
Monsieur Jérôme Cabanné	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2nd degré
Monsieur Pierre-François Burignat	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2nd degré
Monsieur Eric Hitier	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 1er degré
Madame Françoise Ramos	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 1er degré
Madame Valérie Pakhomoff	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
Madame Amélie Berthe	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Hada Clément	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Hélène Bouyer	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Souhila Abada	Représentante élue des Parents d'élèves
Monsieur Paul Petitcollin	Délégué des élèves (collège)
Monsieur Gabin Dumas	Délégué des élèves (lycée)
Madame Sarah Benrhouma	Vice-présidente du CVL
Madame Marie Planckaert	Présidente du Comité de Gestion
Madame Colette Eldada	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'élèves

Madame Allissa Bouhriz	CPE adjointe
Monsieur Christophe Mathis	CPE
Monsieur Guillaume Salha	Conseiller des Français à l'étranger
Madame. Elena Torrijos	Conseillère des Français à l'étranger
Madame Valérie Boscherel	Déléguée permanente de Comité de Gestion
Membres Excusés	

Le secrétariat est assuré par Madame Gardette, le secrétariat adjoint est assuré par les Représentants des enseignants du secondaire.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est adopté.

1) **Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 16 février 2022**

Le vote est lancé.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 18

A l'issue du vote, le procès-verbal est approuvé.

2) **Vote de la modification du Règlement Intérieur : supprimer la ligne qui concerne le port obligatoire du polo**

Le vote est lancé.

Vote : Contre 7 Abstention 1 Pour 10

A l'issue du vote, la suppression est adoptée.

3) **Organisation de l'année scolaire au lycée : passage en semestre**

Monsieur le Proviseur présente le passage en semestre pour les classes de 1ère et de terminale.

L'organisation en semestre permettrait d'alléger la pression ressentie par les élèves sur l'organisation des évaluations, et notamment sur les nombreux devoir en fin de trimestre qui génèrent un stress important pour les élèves. Le passage en semestre permettrait de lisser les évaluations sur une période plus longue.

Ce changement n'interférerait pas avec le calendrier de Parcoursup car les notes seront remontées à la fin du 1er semestre.

De nombreux établissements scolaires fonctionnent de la sorte, et dans l'enseignement supérieur l'année est également divisée en semestres.

Les représentants des enseignants du secondaire ajoutent qu'au vu de la morphologie particulière du calendrier de l'année prochaine, cela serait l'occasion de tester cette nouvelle organisation.

Monsieur le Proviseur indique que le seul bémol de cette organisation est qu'il faut veiller au bon suivi des élèves, il y aurait ainsi un bilan de mi semestre avec des rencontres parents-professeurs. Lors du 1er quart du semestre, des équipes pédagogiques seraient mises en place afin de détecter si certains élèves sont en difficulté. Deux bilans intermédiaires par semestre seraient organisés pour assurer le suivi des élèves.
Les représentants des parents d'élèves ont le sentiment de ne pas avoir eu suffisamment d'information sur le sujet pour porter la voix des parents, aussi le vote est reporté au prochain Conseil d'Etablissement.

Monsieur le Proviseur indique qu'il fera parvenir un récapitulatif par email aux représentants des parents afin qu'ils puissent échanger avec les parents sur la question.

4) Point à date de la structure scolaire 2022-2023

Monsieur le Proviseur présente les chiffres à date des inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2022-2023, ainsi que les projections de répartition d'élèves par classe. (ANNEXE 1)

Les chiffres ne sont pas encore consolidés, Monsieur le Proviseur indique que lors du prochain Comité de Gestion, la structure scolaire sera arrêtée.

Monsieur le Directeur Administratif et Financier ajoute que si l'établissement insiste auprès des parents quant aux délais d'inscription et de paiement à respecter, c'est parce que ces données sont indispensables pour faire des projections d'ouverture de classe, de recrutement d'enseignants etc.

Les représentants des parents d'élèves demandent si la limite de 26 par classe sera toujours tenue l'année prochaine.

Monsieur le Proviseur répond que cette limite avait été fixée l'année dernière, mais que cette année la possibilité de passer à 27 ou à 28 est à l'étude.

5) Point à date sur le recrutement

Le Comité de Gestion a autorisé la création de postes pour l'année prochaine, et il y a également des enseignants qui partent et qui sont donc à remplacer.

Voici les recrutements en cours :

- Création d'un poste de professeur d'Histoire-géographie

- Remplacement d'un professeur de Lettres
- Remplacement d'un professeur d'Anglais
- Remplacement de 3 professeurs de Sciences physiques
- Remplacement de 4 professeurs des écoles
- Création d'un poste de professeurs des écoles
- Recrutement d'un professeur de Lettres classiques – Latin
- Remplacement d'un professeur de SES
- Remplacement d'un professeur de Technologies
- Remplacement d'un professeur documentaliste
- Recrutement d'un professeur d'Anglais Section Internationale
- Remplacement d'ASEM
- Remplacement d'AESH

6) Point à date Section Internationale collège

Monsieur le Proviseur indique que seules les classes de 6ème, 5ème et 4ème sont éligibles à l'option Section Internationale britannique car le Ministère de l'éducation souhaite que les épreuves soient préparées correctement, et que les élèves profitent au moins deux ans de l'option avant de passer le Brevet des collèges.

Les enseignants en charge de l'actuelle Section Internationale au Primaire se chargent de la préparation des examens de sélection des élèves, sur la base des éléments du British Council. Les examens se tiendront entre le 6 et le 10 mai 2022.

La commission Section Internationale se réunira début juin afin de sélectionner les élèves à l'aide d'une grille d'évaluation. Pour rappel, les élèves sélectionnés doivent être en mesure d'encaisser une charge de travail supplémentaire, ils doivent non seulement avoir un bon niveau d'anglais, mais également de français, et dans toutes les autres matières.

Les représentants des parents demandent si la jauge de 20 élèves par grade est maintenue au Primaire.

Monsieur le Proviseur indique que si nous trouvons un profil pour enseigner la Section Internationale au collège, alors il y aurait potentiellement des heures à basculer sur le Primaire.

Monsieur le Proviseur indique que l'établissement souhaite également pouvoir proposer à la rentrée 2023 le passage du Baccalauréat international.

7) Organisation de la visite de l'établissement pour les parents

Monsieur le Proviseur présente l'organisation de la visite de l'établissement pour les parents. A l'issue de celle-ci, une seconde session sera certainement organisée.

8) Point sur le projet numérique

Monsieur le Proviseur indique qu'une enquête a été réalisée concernant l'usage du numérique dans l'établissement, cependant le faible taux de réponse ne rend pas l'enquête significative.

Le débat a été recentré sur les besoins des enseignants au Primaire et au Secondaire :

a. Primaire

Les enseignants ont besoin de supports numériques pour produire des travaux et évaluer les élèves.
Actuellement trois classes mobiles de 8 tablettes sont en service, une quatrième va être préparée.

b. Secondaire

Le constat de l'usage de la tablette n'est pas positif en règle générale. Même si les enseignants utilisent presque tous des supports numériques, la tablette n'est pas l'outil pédagogique le plus pertinent car il reste limité, notamment dans l'emploi de logiciels de bureautique, et reste une source de distraction en classe.

Monsieur le Proviseur indique qu'il a été donc décidé de supprimer progressivement la tablette, en commençant par les classes de 6ème l'année prochaine.

L'établissement achètera pour les classes de 6ème des manuels papiers qui ont vocation à rester au sein du lycée dans les casiers, et une version numérique qui permettra aux élèves de réviser et de faire leurs devoirs sans avoir à supporter un poids supplémentaire dans leur sac.

Cette mesure n'est prise pour le moment que pour les classes de 6ème à cause du coût conséquent de ce changement pour l'établissement.

L'usage et l'apprentissage du numérique n'est pour autant pas abandonné, un plan de formation à l'éducation responsable sera mis en place l'année prochaine, une personne de l'Ambassade spécialisé dans la cyber sécurité pourra faire des interventions à ce propos.

Par ailleurs, l'achat de classes mobiles est en cours d'étude (ordinateurs portables).

Le Responsable informatique travaille actuellement sur le réseau afin d'offrir de meilleures performances, mais également sur le stockage et l'intranet.

9) Questions diverses

- *Les enseignants du Primaire sont contraints par le budget alloué et demandent s'ils peuvent avoir plus de budget pour équiper leurs classes ?*

Le budget forfaitaire a été attribué par classe, mais le plafond des paniers a été débloqué en fonction des remontées de panier des autres enseignants.

- *Les enseignants constatent des problèmes sur l'usage des infrastructures sportives.*

Les installations sportives sont mutualisées, les équipes d'EPS ont été réunies pour leur demander d'intégrer les contraintes du Primaire et de l'Académie dans leurs plannings, et de rester équitables.

- *Est-il possible d'augmenter les effectifs des services administratifs, d'encadrement et médicaux ? En effet les effectifs des élèves et des enseignants augmentent mais pas ceux des autres services qui accumulent une grosse charge de travail.*

La réflexion est en cours, un audit a été réalisé pour les services administratifs, le bilan de cet audit a été présenté en Commission de Dialogue Social, et sera remonté au Comité de Gestion qui sera décisionnaire de la création de nouveaux postes.

Par ailleurs, un audit concernant les services de Vie scolaire sera réalisé prochainement.

- *Existe-t-il une grille de correction des évaluations ?*

La réflexion a été menée pour les classes de 1ère et de terminale afin d'assurer une équité de traitement entre les élèves.

Un projet d'évaluation a été finalisé pour le cycle terminal et diffusé à tous.

En Conseil Pédagogique Monsieur le Proviseur a demandé aux enseignants de mener la même réflexion pour les classes de la 6ème à la 2nde.

- *Question des parents*

En annexe 2

Fin de séance : 19h30

Le président du conseil d'établissement
Monsieur Le Proviseur

Le secrétaire de séance

Le secrétaire adjoint

P. Burignat

Annexe 1

Effectifs prévisionnels 2022/2023 au 31 mars 2022

NIVEAU	ELEVES N-1	REINSCRITS	PERTE ELEVES	CLASSES N-1	CLASSES PREVUES	PLACES	ELEVES VALIDES	Dossiers non traités	ELEVES REFUSES	TOTAL ELEVES	DISPO	E/C classes prévues	E/C 1 classe en moins	E/C 1 classe en plus
PS	91		-91	4	5	125	110	28	1	110	15	22,0	27,5	18,3
MS	122	90	-32	5	5	125	38	1	3	128	-3	25,6	32,0	21,3
GS	139	118	-21	6	5	125	14	3		132	-7	26,4	33,0	22,0
CP	128	136	8	5	6	156	13	7	1	149	7	24,8	29,8	21,3
CE1	129	127	-2	5	5	130	11	3	3	138	-8	27,6	34,5	23,0
CE2	120	126	6	5	5	130	15	4	1	141	-11	28,2	35,3	23,5
CM1	136	115	-21	6	5	130	7	2	1	122	8	24,4	30,5	20,3
CM2	117	131	14	5	6	156	14	3		145	11	24,2	29,0	20,7
6e	130	123	-7	5	5	130	21	2	1	144	-14	28,8	36,0	24,0
5e	132	125	-7	5	5	130	14	4	2	139	-9	27,8	34,8	23,2
4e	121	122	1	5	5	130	13	2	2	135	-5	27,0	33,8	22,5
3e	92	114	22	4	5	130	17	4		131	-1	26,2	32,8	21,8
2e	98	86	-12	4	4	104	9	1	4	95	9	23,8	31,7	19,0
1e	87	84	-3	4	4	104	6	1		90	14	22,5	30,0	18,0
Tle	77	85	8	4	4	104	3	1		88	16	22,0	29,3	17,6
	1719	1582	-137	72	74	1909	305	66	19	1887	22	25,4	32,0	21,1
					+2					+168				

ANNEXE 2 - Journal des questions des parents du Mercredi 30 mars 2022

Est-ce que la réunion d'information sur la Section internationale britannique pourra être suivie également en visio pour les parents ne pouvant pas se déplacer ?

- Nous comptions faire une capsule vidéo, mais la personne en charge s'est blessée.

Section Internationale, pourquoi n'est-elle pas accessible aux élèves de 4ème ?

- Il n'y a pas de dérogation possible pour les élèves de 4ème car le Ministère demande deux ans avant de passer le brevet.

Séance d'EPS en pleine tempête de poussière ?

- La Direction décide. Nous restons vigilants concernant la santé des élèves en cas de tempête de poussière ou de sable, et en fonction de la situation, la décision peut être prise de cesser les activités en plein air.

Il semble que les familles qataries ayant des enfants scolarisés au lycée bénéficient d'un passe-droit leur permettant d'accéder à l'enceinte de l'établissement en voiture. Plusieurs problèmes se posent. Le premier relève de la sécurité des enfants et des parents devant évoluer dans l'enceinte de l'école au milieu des voitures, également du point de vue de la pollution émise. Le deuxième problème relève encore une fois de la sécurité mais du point de vue des muster points en cas d'alarme et de l'accès des éventuels véhicules de secours (ambulances, pompiers, police, etc). Le dernier problème enfin, du point de vue confort des enfants et parents à l'approche de la période chaude. La seule zone d'ombre doit-elle réellement servir à abriter des voitures...?

- Il existe une zone ombragée derrière l'infirmerie qui peut être utilisée, des bancs ont été installés à cet effet. Nous allons voir pour délimiter un espace parking pour les 4 voitures évoquées dans la question.

Est-il possible de mettre en place une salle d'étude pour les heures creuses ?

- Oui, cela sera organisé très prochainement, la salle en face de la cantine sera surveillée. En cas de professeur absent, les élèves doivent rester dans leur salle de classe.

Pouvez-vous laisser les enfants aller en étude pendant les trous des emplois du temps ?

- Nous allons voir avec la Vie scolaire pour organiser cela. On ne pourra pas garantir que les emplois du temps soient serrés tous les jours. Pour le moment nous ne pouvons pas mélanger les élèves en salle d'étude à cause du COVID

Est-il possible de mettre en place des récréations ?

- C'est très difficile à organiser au secondaire parce qu'on ne peut pas faire des récréations décalées contrairement au primaire, et les classes ne doivent pas se mélanger.

Est-il possible de mettre à disposition des ballons et autres jeux pour les récréations ?

- En Primaire, oui, au secondaire il s'agit plutôt de la pause déjeuner.

Peut-on mettre des micro-ondes à la disposition des élèves ?

- Nous n'avons aucune opposition de principe.

En cas d'absence de professeur, les enfants ne sont pas surveillés à chaque fois, pouvez-vous donner accès à Pronote aux surveillants pour qu'ils accompagnent les élèves dans leurs devoirs ?

- Les surveillants ont déjà accès à Pronote, par ailleurs nous allons briefer la Vie Scolaire pour que les AED puissent aider aux devoirs

Salle de cantine va-t-elle être accessible ?

- Nous travaillons à comment rouvrir la cantine à la rentrée prochaine.

Pouvez-vous remettre en place la récréation pour le secondaire ?

- On ne peut pas pour ne pas mélanger les classes, temps de détente entre midi et deux pour tous les élèves de la 6e à la Ter

L'attention est attirée sur le langage de certains professeurs : remarques blessantes etc...

- Rabaisser, humilier un élève n'est pas acceptable. Si cela arrive, les parents doivent saisir l'équipe de Direction, et/ou le professeur pour que cela soit traité.

Langage de rue de la vie scolaire ?

- C'est inadmissible, nous le remontons lors du briefing hebdomadaire.

Les sanctions se multiplient ces derniers temps, certaines semblent disproportionnées ? (Exclusion)

- Il y a eu une exclusion de trois élèves qui ont utilisé des images de professeurs détournées sans leur autorisation.

La dispense de sanction découle de deux principes : le principe contradictoire (mener l'enquête auprès des personnes concernées, et personnaliser la sanction, il est également interdit de prononcer une sanction sans avoir laissé passer au moins trois jours après les faits.

La sanction comportait un volet pédagogique : les élèves sont restés dans l'établissement pour faire un travail sur le droit à l'image et une journée à l'extérieur de l'école.

Les sanctions ne restent dans les dossiers qu'un an.

Normalement à partir du moment où les enseignants craignent pour leur intégrité physique ou morale alors le conseil de discipline est obligatoire.

Si un arrêt de travail d'une AESH venait à se produire et à se prolonger durablement, laissant l'élève et les professeurs en difficulté, quelles seraient les solutions prévues ?

- Les vacations sont malheureusement compliquées à trouver sur ce type de poste.

Plusieurs parents ont fait remonter la demande d'un poste médical supplémentaire : besoin d'avoir plus d'heures de psychologue, médecin scolaire, orthophoniste ?

- Il ne nous est pas possible de salarier un médecin, un orthophoniste serait formidable mais il est extrêmement difficile de faire reconnaître le diplôme d'orthophonie. En ce qui concerne le poste de psychologue, nous sommes conscients d'avoir besoin de plus d'heures pour mettre en place les PAP, PPS, faire de la détection etc.

Remplacements de profs absents pas assurés ?

- A chaque absence nous essayons de remplacer le professeur absent par des professeurs de la classe. On ne peut pas faire 100% de remplacement malheureusement avec les contraintes d'agenda.

Arrangements pour les AESH à la rentrée ?

- Monsieur le Proviseur a eu M. Sisty au téléphone. Si la notification de subvention de bourse nominative est donnée à une famille, alors l'établissement ne peut pas la garder. Ils ne savent pas encore s'ils peuvent changer le formulaire.

Beaucoup de questions concernant le calendrier voté en CE, et les refus du distanciel.

- La position de L'AEFE est claire, l'éloignement de l'école pour les plus petits pendant plus de six semaines n'est pas envisageable. Le poste diplomatique défend la position de l'AEFE sur la question.

Est-il possible de mettre en place du distanciel pour les enfants des salariés du BTP ?

- Non plus de distanciel sauf obligation sanitaire

Est-il possible d'unifier davantage les horaires ?

- Nous avons des contraintes d'enseignements facultatifs et obligatoires, nous faisons notre possible pour avoir les agendas les plus cohérents possibles.

Remarque sur le port obligatoire du polo, il y a un ressenti général de relâchement, les parents pensent que ce n'est pas le moment de donner plus de liberté (que les élèves montrent d'abord qu'ils peuvent respecter le règlement tel qu'il est).

- Le point sera voté demain en Conseil d'établissement.

Pourquoi vouloir passer l'année des cycles terminale en semestre ?

- Afin de réduire le stress des élèves grâce à plus d'évaluations, c'est également la possibilité pour un élève de relativiser une note. Les agendas sont chargés de contrôles en fin de trimestre pour avoir une 3eme note dans chaque matière.

Les parents demandent si ce n'est pas prématuré pour l'année prochaine ? Avec la coupe du monde etc.

- La coupure pour la coupe du Monde ne mets pas en péril le projet.

Horaires Ramadan : démarrage trop tôt le matin ?

- Nous le prenons en compte pour l'année prochaine, cela dit nous sommes dépendants également du Traffic department qui attribue des créneaux horaires d'ouverture à toutes les écoles pour réguler la circulation.

Existe-t-il des audits en interne concernant le suivi des programmes, les évaluations et les corrections ?

- Cette année le ministère a demandé à tous les établissements de rédiger un projet d'évaluation, pour traitement équitable de tous. Nous avons fait travailler les enseignants sur le sujet, entre équipes (nombre minimum de devoirs, barèmes, devoirs communs etc) et des progressions communes. Il est important d'avoir une cohérence et de la lisibilité pour les familles et les élèves sur les évaluations.

L'entrée à l'école maternelle est compliqué, surtout avec des poussettes.

- Nous allons faire élargir le trottoir.

Des élèves fument parfois dans les toilettes.

- La vie scolaire a été alertée, pour le moment nous n'avons pas réussi à identifier les élèves.